Karting indoor

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 1er janvier 2008

En fait la terrasse est effectivement ouverte (vu qu'elle donne visibilité à la piste de karting qui se trouve en bas) mais cette terrasse se trouve dans le batiment qui lui est fermé donc l'interdiction de fumer est applicable dans ce cas là ? Merci.

Réponse :
Cette précision était effectivement nécessaire : Puisque la terrasse est à l'intérieur d'un espace clos et couvert, il y est interdit de fumer.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac